

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche. Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 francs par an. » » 14 » six mois. » » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITTE, BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITTE, BULLIER et C^{ie}, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX

22 février 1862.

LA PRODUCTION DU COTON. — L'ALGÉRIE.

La question cotonnière est engagée dans une impasse dont il semble qu'elle ne pourra de longtemps sortir. Rappelons d'abord que les besoins de la consommation se sont accrus, depuis un certain nombre d'années dans une proportion constamment ascendante au point que la production, alors qu'elle était libre, ne pouvait suivre la consommation. Mais voilà que tout à coup la production américaine, celle qui défrayait plus que la moitié de la consommation totale s'arrête; les planteurs du Sud renoncent à produire du coton et mettent même l'embargo sur celui qu'ils ont en magasin, tandis que les croiseurs du Nord empêchent la sortie de ce même coton, ainsi arrêté de deux côtés à la fois.

Bien plus, les fabriques de cotonnades, établies dans les États du Nord de l'Union, sont les premières à ressentir la pénurie de la matière première, et dans l'impossibilité d'arrêter leur production, elles se présentent sur le marché de Liverpool pour en enlever à des prix extravagants tous les cotons disponibles.

Y a-t-il lieu de s'attendre dès lors que le prix du coton brut s'élève incessamment, jusqu'à atteindre pour certains articles le prix du coton manufacturé? Toutefois, le prix du coton se maintient et manifeste une tendance à hausser encore, bien que la fabrique manifeste peu d'empressement à s'approvisionner.

On parle bien en Angleterre de presser les Gouvernements de France et d'Angleterre de forcer le blocus des ports du Sud, en s'appuyant sur ce que le blocus n'est pas effectif. Mais les Gouvernements ne se soucient pas de s'engager dans cette voie pleine de périls. Et puis, alors même que les ports du Sud seraient débouqués, est-on sûr qu'il en sortirait beaucoup de coton? Est-on assuré que le coton de la dernière récolte est encore entre les mains des planteurs, et a subi toutes les manipulations requises pour le rendre apte à être embarqué immédiatement? Il y a eu de très grandes quantités de cotons brûlés; sait-on au juste ce qu'il en reste? Voilà pour la récolte de l'année passée; mais cette année, y aura-t-il une récolte? Il paraît que non, et que les planteurs ont préféré cultiver des denrées de consommation courante, dont ils étaient menacés de manquer, plutôt que le coton qu'ils n'étaient pas sûrs de pouvoir cueillir.

De telle sorte que même en admettant que la dernière récolte de coton soit saine et sauve et prête à être embarquée pour l'Europe dans les vingt-quatre heures, il n'en est pas moins certain que les manufactures se trouvent en présence d'une insuffisance de matière première qui se fera sentir, sinon immédiatement, du moins dans huit mois ou un an au plus.

Il faut donc, de toute nécessité, se retourner ailleurs pour combler le déficit qui : couffit américain a déjà occasionné, et qui ne fera que s'aggraver à mesure que ce conflit se prolongera. Les Anglais ont déjà tourné leurs regards

vers l'Inde, et des quantités assez considérables de coton indien sont déjà arrivées à Liverpool; d'autres sont en route. La France peut, elle aussi, puiser à ce réservoir de la production cotonnière indienne; mais il est de son intérêt, à divers points de vue, d'encourager la production du coton dans un pays situé à sa porte et où la culture du coton est non-seulement possible, mais facile, et peut donner d'excellents résultats; nous voulons parler de l'Algérie.

Rendons justice au Gouvernement et aux différentes autorités et même aux sociétés savantes: Les encouragements n'ont pas manqué à l'introduction de cette culture en Algérie. Nous pouvons même dire que ce qui s'est fait jusqu'à ce jour est en grande partie à ces encouragements. Toutefois les encouragements peuvent bien aider une industrie à se monter, mais il ne faut pas compter sur eux pour la faire vivre et prospérer. La culture du coton en Algérie doit rapporter: ce n'est qu'à cette condition qu'elle s'y développera. Or, nous le disons à regret, il ne nous paraît pas qu'on soit jusqu'à présent entré dans la voie qui doit faire de cette culture une bonne opération. Jusqu'ici ce sont des colons européens qui ont cultivé le coton; c'est bien, mais ce n'est pas assez. L'élément européen n'est pas assez considérable en Algérie pour assurer à la culture du coton les milliers de bras dont elle a besoin pour prospérer. Tant que l'indigène n'aura pas mis la main à la culture du coton, nous n'aurons pas confiance dans l'avenir du coton algérien.

Il y a, ce nous semble, placé en Algérie pour une féconde division du travail, en ce qui tient à la production du coton. Que le Gouvernement ou mieux encore le commerce européen donne à l'indigène les graines ou plants de cotonniers, et y joigne les instructions sur la culture. L'indigène qui est avant tout cultivateur et rien que cela plantera, labourera et récoltera. La récolte faite, qu'il trouve immédiatement à vendre ses produits, soit de gré à gré au commerce européen, soit mieux encore dans des ventes publiques périodiques, par ministère de courtiers assermentés, qui lui remettront immédiatement le produit. De cette manière, l'indigène se trouvera encouragé à une culture, car il saura que l'argent est au bout. Maintenant les opérations d'assortiment, d'emballage, etc., seront l'affaire des Européens et pourront s'effectuer, soit dans les villes du littoral, soit à proximité.

Dans le plan que nous venons d'indiquer le cultivateur indigène, kabyle ou arabe fera librement mais certainement ce que les planteurs américains font faire *forcément* à leurs noirs. L'attrait de la pièce de cinq francs sera pour l'arabe algérien ce qu'est pour le noir des plantations américaines le fouteu du commandeur.

A cette condition, on peut espérer un grand développement de la culture du coton en Algérie et compter dessus pour l'approvisionnement d'une partie de nos manufactures. Hors de là, on aura une industrie de serre chaude, une production qui brillera aux expositions internationales, mais on n'obtiendra rien de sérieux; or, c'est une production sérieuse qu'il nous faut.

E. MOUTTET.

On lit dans le *Moniteur*:

Le gouvernement de l'Empereur a cru devoir demander à Rome des éclaircissements sur la lettre du cardinal-Préfet du concile appelant tous les évêques de la chrétienté à la cérémonie de la canonisation de plusieurs martyrs. Ces éclaircissements étaient devenus nécessaires, parce que la lettre de convocation avait été publiée en France sans avoir été préalablement communiquée au Gouvernement. Le cardinal Antonelli a répondu que la lettre adressée aux évêques n'était qu'une invitation bienveillante, sans nul caractère obligatoire, et pour une solennité purement religieuse. Dans cet état de choses, le Gouvernement a exprimé la pensée que les évêques ne devraient quitter leur diocèse et demander l'autorisation de quitter l'Empire que dans le cas où de graves intérêts diocésains les appelleraient à Rome.

La reconnaissance du royaume d'Italie par la Prusse est annoncée comme certaine et d'une réalisation très prochaine par le *Daily Telegraph*. Une correspondance de Berlin assure que cet acte important a été décidé dans la dernière réunion du conseil des ministres.

La conclusion du traité de commerce avec la France est également annoncée comme très prochaine.

Nous apprenons, dit le *Paris*, que le Maroc est dans une agitation qui fait craindre une révolte prochaine contre le Gouvernement de ce pays.

On sait que le traité du Maroc avec l'Espagne a été fort mal accueilli par les sujets de l'Empereur, qui a dû prendre des mesures énergiques pour comprimer le premier élan de mécontentement.

A cette heure il s'agit de l'abandon que l'Empereur de Maroc serait sur le point de faire aux Espagnols, en vertu du même traité, d'une certaine étendue de territoire qui entoure la forteresse de Meilla, sur la côte de la Méditerranée, forteresse dont les Espagnols ont fait un lieu de déportation.

LES DÉMONSTRATIONS DU CONSTITUTIONNEL.

Les théoriciens français, les brillants élèves de M. Cobden, paraissent un peu déconcertés par le présent état des choses, et commencent à voir qu'il n'en est pas dans la réalité comme sur le papier. Ils tiennent l'oreille basse et ne disent plus si haut que la crise américaine est la

seule cause des malheurs de l'industrie, et que le traité de commerce n'y est pour rien.

Seul, un des plus obscurs écoliers, M. Vitu, du *Constitutionnel*, élève une voix timide, et dans un article qui a paru mercredi dernier, entreprend de nouveau de prouver que l'Angleterre souffre beaucoup plus que nous.

A cet effet, il publie un tableau du commerce de l'Angleterre pour les onze premiers mois de l'année 1861, établissant qu'il y a eu un déficit de 209 millions sur trois milliards cent millions qu'exportait auparavant ce pays; ce qu'il trouve énorme.

Nous ferons observer que ce tableau est incomplet; il ne comprend que les articles qui ont perdu, mais non les articles qui ont gagné à l'exportation; — que si cette somme de 209 millions est bien le total des pertes subies par les articles du tableau, il faudrait, pour être juste, en déduire la somme produite par les articles qui ont gagné, ce que le *Constitutionnel* a bien soin de ne pas faire pour les besoins de sa démonstration.

Malgré cela, en admettant les chiffres faux donnés par ce journal, la perte totale ne s'élève pas encore à 6 %, ce qui est relativement insignifiant.

L'exportation des tissus de laine mélangés et des fils de laine (nous citons ces articles qui intéressent surtout notre fabrique) n'a perdu que 7 %, malgré la fermeture presque totale des marchés de l'Amérique, de l'Inde et de la Chine, qui sont les principaux marchés de l'Angleterre.

Ce que le *Constitutionnel* ne dit pas, mais ce que tous les journaux anglais ne manquent pas de faire remarquer, c'est que la France est venue combler les vides et que grâce au traité de commerce l'exportation anglaise a à peu près atteint son chiffre, au lieu d'avoir à constater un déficit énorme.

Nous avons le droit d'attendre maintenant du *Constitutionnel* qu'il nous dise combien la France a perdu sur son chiffre habituel d'exportation, et si nos pertes ne s'élèvent pas même à son chiffre de 60/0.

Juste là, nous n'admettrons pas que l'Angleterre souffre beaucoup plus que la France.

Du reste, ces discussions ne guérissent pas notre mal et comme le dit lui-même le *Constitutionnel*: « Les malheurs d'autrui sont une médiocre consolation pour celui qui souffre, mais il n'est jamais inutile de connaître la vérité et de voir les choses comme elles sont. »

Nous n'avons jamais dit ni fait autre chose. C'est la condamnation formelle des journaux officieux qui ont toujours, jusqu'à présent, soutenu à grand bruit la thèse contraire et qui cependant, insèrent en tête de leurs colonnes le présent article du *Constitutionnel*.

Avant de terminer, nous voulons, pour égayer nos lecteurs, citer encore un passage de cet article qui prouve une fois de plus les connaissances pratiques des grands théoriciens de la presse parisienne:

« L'immense majorité des tissus importés consiste surtout en alpagas, c'est-à-dire, en tissus de laine à chaîne de coton, industrie qui avait fait jusqu'à présent la richesse de Roubaix. »

« Malgré les facilités accordées aux fabricants de Roubaix pour se procurer en Angleterre même les chaînes de coton spécialement préparées pour le tissage des alpagas, ils n'ont pu soutenir, pour les prix, la comparaison avec les produits anglais, et de nombreuses commandes de cet article ont été faites au dehors. »

Ainsi, cette solution que tous les fabricants de Roubaix ont cherchée sans la trouver, le *Constitutionnel* nous l'indique avec simplicité: Il ne s'agissait que de se procurer en Angleterre certaines chaînes spéciales.

En vérité, on ne répond pas à de pareils raisonnements.

J. REBOUL.

Parmi les curieuses assertions émises par l'*Avenir Commercial*, il en est une qui prouve son ignorance complète de ce qui se passe dans notre pays.

Ce journal libre-échangiste prétend que Roubaix n'emploie que des ouvriers belges pour la fabrication des tissus.

Il est facile de juger d'après cela de la confiance qu'il faut accorder aux renseignements publics par l'*Avenir Commercial*.

Voici ce que nous répondons: Avant la mise en pratique du libre-échange, Roubaix occupait un nombre considérable d'ouvriers dans un rayon qui s'étendait à plus de 25 lieues. Ainsi le Cambrasis, une partie de la Picardie, les environs de St-Quentin et même un certain nombre d'ouvriers des environs de Rouen travaillaient presque exclusivement pour l'industrie roubaixienne. Ce travail qu'ils tenaient de nos fabricants avait apporté dans leur pays une prospérité jusqu'à alors inconnue. Le prix des façons avait doublé par suite de l'accroissement des affaires. Aujourd'hui ces mêmes ouvriers

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 23 FÉVRIER 1862.

LES OUBLIETTES DU THÉÂTRE

« J'ai seulement fait icy un amas de fleurs étrangères, n'y ayant fourni du mien que le fil et le lier. »

Voici des faits, des noms, des anecdotes, des particularités que l'on retrouve en compilant de cà de là; nous n'avons fait que tourner les pages pour vous en éviter la peine. C'est tout simplement une mosaïque de vieux-neuf, un fouillis sans prétention. A tout seigneur, tout honneur. Commençons par les applaudissements et les sifflets, ces deux armes encore si puissantes de nos jours. Neron (vous-êtes bien heureux que nous ne remontions pas au déluge) tout fier de son talent de chanteur, voulut paraître sur la scène. C'est à Naples qu'il débuta et il y chanta souvent. Jaloux d'obtenir de gré ou de force toutes les louanges, il choisit pour l'applaudir de jeunes chevaliers qui pour témoigner leur admiration firent les choses en conscience. Ils avaient trois modes d'applaudissements: les bourdonnements, les pots et les tuiles (1). Les bourdonnements s'obtenaient en frappant modérément l'une contre l'autre les deux paumes un peu recourbées en creux. Les pots designaient un applaudissement plus clair, dans lequel

la paume de la main gauche était frappée par les doigts réunis de la droite. Les tuiles formaient le plus éclatant des applaudissements, il se produisait par le choc vivement répété des deux paumes bien épanouies imitant ainsi le bruit de la grêle tombant sur des tuiles. C'était on le voit un corps d'élite savamment organisé; le chef de ce bataillon sacré recevait en traitement une somme qui représentait chez nous de 7 à 8,000 fr. Que de claqueurs aujourd'hui voudraient pouvoir se vendre à ce prix!

C'est seulement en 1686, lors de la représentation du *Baron de Fondrières*, comédie attribuée à Thomas Corneille, que commença à se généraliser, parmi les spectateurs de parterre, l'usage des sifflets qui depuis... mais alors Tragaldabas n'avait pas encore paru.

N'oublions pas, avant d'aller plus loin, de faire une petite réclame à M. Du Casse qui vient de publier le premier volume de son histoire anecdotique de l'ancien théâtre en France. Il nous a vivement intéressé et nous comptons bien lui faire quelques emprunts dans le cours de cette causerie.

Aux premiers temps des théâtres, les représentations avaient lieu le jour. Les entr'actes étaient fort courts, car il n'y avait ni changement de décors au théâtre, ni changement de costume pour les acteurs. Pendant cet intervalle on chantait des chœurs. Cela dura jusqu'en 1630, où l'on remplaça les chœurs par des joueurs d'instrument, cela est devenu l'orchestre exécutant les préludes et ouvertures que vous savez.

Turlupin, Gros-Guillaume et Gautier-

Garguille, tous les trois garçons boulangers du faubourg St-Laurent, liés d'amitié, sans étude, mais doués d'un esprit naturel, formèrent le projet de jouer la comédie. Ils s'établirent dans un petit jeu de paume, situé près de l'Estrapade. Ils jouaient depuis une heure jusqu'à deux heures des scènes appelées Turlupinades, pour la somme de 2 sols 6 deniers par personne. Gros-Guillaume s'étant un jour permis de contrefaire en scène le tic d'un magistrat puissant, fut enfermé à la conciergerie où il mourut de saisissement. Ses deux camarades ne purent lui survivre.

Autrefois, aucune femme ne figurait sur le théâtre; et, lorsqu'un personnage féminin était nécessaire à la pièce, il était joué par un homme déguisé.

Aucune femme n'avait encore paru sur le théâtre de l'Opéra avant 1681. C'est en cette année, dans le ballet du *Triomphe de l'Amour*, qu'on vit pour la première fois des danseuses.

Jusqu'en 1727, les acteurs de la tragédie étaient vêtus de l'habit français, portaient une écharpe en ceinture et avaient la tête ornée de la perruque du temps. A cette époque, M^{lle} Lecouvreur commença une petite réforme dans le costume; en 1733, Le Kain et M^{lle} Clairon s'attachèrent à se rapprocher encore davantage de la vérité, et par leurs soins la mise en scène s'améliora beaucoup. Mais, malgré cela, on n'était pas encore arrivé à la perfection. Ce fut Talma qui compléta cette révolution et introduisit au théâtre le costume exact.

Les hommes de la cour se plaçaient sur le théâtre même, sur des bancs posés aux

deux côtés et au fond de la scène, ce qui gênait les acteurs et détruisait l'illusion.

Au mois d'août 1693, Dancourt fit jouer sa comédie de l'*Opéra de Village*. Le marquis de Sablé, sortant d'un bon dîner, vint prendre sur le théâtre sa place accoutumée; entendant un couplet de la pièce où se trouvaient ces mots: *Les vignes et les prés seront sables*, il se crut insulté, s'avança vers Dancourt et lui donna un soufflet. Pour prévenir à l'avenir de semblables désordres, on chercha à s'élever contre cette liberté qu'avaient les grands de rester sur la scène; mais ce n'est qu'en 1760 qu'on parvint à abolir ce sot usage.

Richelieu avait la prétention d'être un poète tragique de premier ordre. On sait tous les frais qu'il fit pour les représentations de *Mirame* qui ne put être jouée que deux fois. Cela lui coûta, dit-on, 2 ou 300,000 écus. On fit justice de ce style ampoulé si souvent voisin du ridicule. Jugez-en: Arimant ne trouve plus de paroles pour exprimer la beauté de Mirame, il dit le soleil de la surpasser en éclat:

Ah! soleil trop jaloux, ou plein de vanité, Tu crois sur l'horizon faire voir ta beauté; Sais-tu bien qu'en éclat Mirame te surmonte? Ne te montre pas tant pour paraître à ta honte.

Racine était un soir chez Madame de Maintenon en fièvre avec le roi; la conversation fut amenée par Sa Majesté sur la situation actuelle du théâtre. Louis XIV avait entendu dire (car, à cette époque, il n'allait plus au spectacle) que la comédie, tombée fort bas, n'attirait plus le public. Il en demanda la raison à Racine qui fut d'avis qu'on ne portait point assez de pièces nouvelles aux comédiens. « Etre autres mauvais ouvrages, on donne beau-

coup ceux de Scarron qui rebutent tout le monde. » Au nom de son ancien mari, M^{me} de Maintenon rougit jusqu'aux yeux, parce qu'en nommant Scarron, le poète trop distraire venait de rappeler à Louis XIV le cul de-jatte auquel il avait succédé. Racine découvrit toute l'étendue de sa faute et resta consterné. Le roi lui fit comprendre qu'il ne le retenait plus. C'était une belle et bonne disgrâce; on ne pouvait s'y tromper. Dès lors, l'auteur, d'*Ether*, miné par le chagrin, perdit toute gaîté et ne fit plus que languir.

Lorsque Molière se fut décidé à monter sur la scène, il n'abandonna pas pour cela sa charge de valet de chambre du roi, au grand déplaisir de ses camarades du château, qui rougissaient de faire le lit de Sa Majesté avec un comédien ou de s'associer à ses côtés à la table du contrôleur. Pour vaincre cette répugnance, Louis XIV invita un jour Molière à dîner avec lui, en tête-à-tête dans sa chambre. Lorsque les assiettes des deux convives furent garnies, et le repas commença, le roi donna ordre d'introduire les personnes admises, au petit-lever: les princes du sang, les grands officiers de la couronne, et leur expliqua ainsi la situation: « Ma maison ne trouve pas Molière d'assez bonne compagnie pour elle, et tout le monde le repousse! c'est donc à moi de réparer les torts de tout le monde: voilà pourquoi nous devons nous en assembler! » M. Ingres, comme vous le savez, a pris cette aventure pour le sujet d'un de ses charmants tableaux qui orne aujourd'hui le foyer des sociétaires de la comédie française.

Pendant son voyage en Languedoc, Molière séjourna quelque temps à Pézenas.

(1) Bombi, testae, imbrices.